

CONSEIL DU SPORT DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ

LE 30 JUIN 2024

PROJET
2025-01-17

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport des auditeurs indépendants	
État des résultats	1
État de l'évolution de l'actif net	2
État des flux de trésorerie	3
État de la situation financière	4
Notes complémentaires	5 à 8

CONSEIL DU SPORT DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

ÉTAT DES RÉSULTATS

Page 1

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024

	2024	2023
REVENUS		
Emploi Québec	11 603 \$	3 423 \$
Ville de Montréal	327 500	415 333
Institut National du Sport du Québec (INSQ)	312 263	327 508
Ministère responsable du sport, du loisir et du plein air	105 748	-
Ville de Montréal - apports sous forme de biens et services	72 000	72 000
Service Canada - Emplois d'été Canada	81 978	107 026
Commandite & publicité	7 000	57 905
Membership & partenariat	47 985	38 600
Ministère Secrétariat Métropole	81 788	66 204
Revenus autonomes	47 975	63 212
	<u>1 095 840</u>	<u>1 151 211</u>
DÉPENSES		
Salaires et charges sociales d'administration	54 392	62 671
Biens et services reçus en apports	72 000	72 000
Promotion et communications	8 845	13 458
Télécommunications et informatique	20 945	31 818
Honoraires professionnels	11 497	21 346
Conseiller stratégique	-	204
Amortissement - Immobilisations corporelles	16 653	16 653
Frais de représentation et déplacement	5 481	7 943
Divers	24 536	11 175
Frais de bureau	14 775	6 340
Frais de fonctionnement		
Soutien à l'entraînement et aux compétitions	122 578	96 995
Sciences de l'entraînement	38 886	85 395
Services aux athlètes et intervenants sportifs	281 343	290 318
Services médicaux et paramédicaux sportifs	77 501	51 553
Soutien aux intervenants sportifs	24 766	44 797
Développement régional	14 333	-
Axe synergie du sport de haut niveau	134 535	214 349
Axe évènements sportifs et haut niveau	74 593	115 839
	<u>997 659</u>	<u>1 142 854</u>
RÉSULTAT NET	<u>98 181</u>	<u>8 357</u>

CONSEIL DU SPORT DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Page 2

POUR L'EXERCICE TERMINÉ

LE 30 JUIN 2024

	2024			
	Non affecté	Affecté	Investi en immobilisations	Total
SOLDE AU DÉBUT	15 188 \$	38 738 \$	40 139 \$	94 065 \$
Résultat net	114 834	-	(16 653)	98 181
Investissement en immobilisations	<u>(4 481)</u>	<u>-</u>	<u>4 481</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>125 541</u>	<u>38 738</u>	<u>27 967</u>	<u>192 246</u>

	2023			
	Non affecté	Affecté	Investi en immobilisations	Total
SOLDE AU DÉBUT	- \$	38 738 \$	46 970 \$	85 708 \$
Résultat net	<u>15 188</u>	<u>-</u>	<u>(6 831)</u>	<u>8 357</u>
SOLDE À LA FIN	<u>15 188</u>	<u>38 738</u>	<u>40 139</u>	<u>94 065</u>

CONSEIL DU SPORT DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Page 3

POUR L'EXERCICE TERMINÉ

LE 30 JUIN 2024

	2024	2023
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net	98 181 \$	8 357 \$
Élément sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement	16 653	16 653
	<u>114 834</u>	<u>25 010</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(199 073)	(42 864)
À recevoir (à payer) d'ESIM	(18 641)	-
Créditeurs	43 675	(42 163)
	<u>(174 039)</u>	<u>(85 027)</u>
	<u>(59 205)</u>	<u>(60 017)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(4 481)</u>	<u>-</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de la marge de crédit	31 340	-
Variation du fonds de bourse - Développement sportif Lac St-Louis	-	38 103
Variation des subventions reportées	-	(9 822)
	<u>31 340</u>	<u>28 281</u>
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(32 346)	(31 736)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>70 739</u>	<u>102 475</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>38 393</u>	<u>70 739</u>

CONSEIL DU SPORT DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2024

Page 4

	2024	2023
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	38 393 \$	70 739 \$
Débiteurs (note 5)	317 172	118 099
À recevoir d'ESIM	3 145	-
	<u>358 710</u>	<u>188 838</u>
À long terme		
Immobilisations (note 6)	27 965	40 137
	<u>386 675</u>	<u>228 975</u>
PASSIF		
À court terme		
Marge de crédit	31 340	-
Créditeurs (note 7)	124 986	81 311
À payer à ESIM	-	15 496
	<u>156 326</u>	<u>96 807</u>
À long terme		
Fonds de bourses - Développement sportif Lac St-Louis	38 103	38 103
	<u>194 429</u>	<u>134 910</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	27 967	40 139
Non-affecté	125 541	15 188
Affecté	38 738	38 738
	<u>192 246</u>	<u>94 065</u>
	<u>386 675</u>	<u>228 975</u>

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL

Un administrateur, _____

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le CONSEIL DU SPORT DE L'ÎLE DE MONTRÉAL est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il a pour mandat de mobiliser et de concerter différentes organisations touchant, de près ou de loin, le sport de haut niveau et son rayonnement pour l'île de Montréal.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés et amortis au même rythme que les immobilisations corporelles. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net.

Les revenus autonomes et les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont encaissés.

Les revenus évènementiels sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

Apports reçus en biens et en services

L'organisme bénéficie d'apports de partenaires, commanditaires et de bénévoles sous forme de biens, de fournitures et de services. La valeur de ces fournitures et services est comptabilisée dans les états financiers à titre de produit dans la mesure où elle peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Estimations de la direction

Pour dresser des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les postes nécessitant des évaluations importantes sont la valeur de recouvrement des comptes à recevoir et la durée utile des immobilisations.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et les taux indiqués ci-dessous.

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Matériel et équipement	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée restante du bail

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des subventions à recevoir et des autres débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs, de la dette à long terme (prêt gouvernemental) et des autres créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation, s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou dans le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

3. APPORTS EN BIENS ET SERVICES

L'organisme a reçu en dons de biens et services le loyer de ses locaux pour une valeur de 72 000 \$.

CONSEIL DU SPORT DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 30 JUIN 2024

Page 7

4. AFFECTATION

Lors de la réunion du 23 septembre 2021, le conseil d'administration a résolu d'affecté un montant de 70 000\$ à un fonds de réserve afin de permettre aux dirigeantes et dirigeants du Conseil du sport de pouvoir compter sur une enveloppe financière dédiée susceptible de soutenir toute situation spéciale pouvant venir affecter ses opérations régulières ou ses projets de développement à l'avenir.

Ce montant grevé d'affectation d'origine interne ne peut être utilisé sans l'autorisation du conseil d'administration.

5. DÉBITEURS

	2024	2023
Comptes à recevoir	248 738 \$	69 094 \$
À recevoir de l'État	68 434	49 005
	<u>317 172</u>	<u>118 099</u>

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Équipement informatique	29 619 \$	29 574 \$	45 \$
Améliorations locatives	5 777	3 989	1 788
Équipements et autres	187 994	161 862	26 132
	<u>223 390</u>	<u>195 425</u>	<u>27 965</u>
			<u>40 137</u>

7. CRÉDITEURS

	2024	2023
Comptes fournisseurs	90 037 \$	40 986 \$
Frais courus à payer	6 863	7 505
Assurance groupe à payer	-	928
Salaires et déductions à la source	12 588	16 394
Vacances à payer	15 498	15 498
	<u>124 986</u>	<u>81 311</u>

8. ENGAGEMENT

Au 30 juin 2024, le total de l'engagement pour le prochain exercice en vertu du bail envers la Ville de Montréal s'établit approximativement à 72 000 \$ (note 3).

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses comptes à payer, des ses emprunts et de sommes dues à l'État.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers de l'organisme qui sont exposés à une concentration de risque de crédit sont principalement les débiteurs.

Toutefois, le risque de crédit relatif à l'encaisse est négligeable puisque les actifs financiers sont détenus dans une grande institution financière. Également l'organisme évalue, de façon continue, les montants des subventions à recevoir sur la base des montants, dont la réception finale est raisonnablement assurée, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.